

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

Secrétaire de séance : Mme LAMAZERE

23 – 52 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 - ASSAINISSEMENT

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement, ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car, en effet, lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier,

Budget Assainissement

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalisations de l'exercice 2022	<i>Section d'exploitation</i>	1 187 285,17	1 496 409,22	309 124,05
	<i>Section d'investissement</i>	1 155 106,71	512 255,76	- 642 850,95
Reports de l'exercice 2021	<i>Report en section d'exploitation (002)</i>		815 464,25	
	<i>Report en section d'investissement (001)</i>		217 815,16	
Résultat de clôture 2022	<i>Section d'exploitation (R002)</i>	1 187 285,17	2 311 873,47	1 124 588,30
	<i>Section d'investissement (R001)</i>	1 155 106,71	730 070,92	- 425 035,79

Restes à réaliser à reporter en 2023	<i>Section d'investissement</i>	57 581,44		- 57 581,44
Résultat cumulé	<i>Section d'exploitation</i>	1 187 285,17	2 311 873,47	1 124 588,30
	<i>Section d'investissement</i>	1 212 688,15	730 070,92	- 482 617,23
	TOTAL CUMULE	2 399 973,32	3 041 944,39	641 971,07

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 29 mars 2023, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 28 voix pour – 4 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE), approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2022 du service de l'assainissement, comme suit :

- couverture de l'autofinancement de l'investissement (R 1068) 2023 : 482 617,23 €,
- report de fonctionnement (R 002) l'excédent de 641 971,07 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

Publiée le

